



CONSEIL DE QUARTIER

DU CAP-ROUGE

3ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 21 mars 2017, 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge

4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Roch Maltais	Président
M ^{me} Sylvie Roy	Vice-présidente
M ^{me} Rita Veilleux	Trésorière
M ^{me} Marie-Hélène Mercier	Secrétaire
M ^{me} Denyse Dumas	Administratrice
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Guillaume Turgeon	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Priscilla Lafond Foy-	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Sainte- Sillery-Cap-Rouge
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

2 citoyens présents

3ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 21 mars 2017, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

17-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-03-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 02
17-03-03	Adoption du procès-verbal du 21 février 2017	19 h 05
17-03-04	Suivis du procès-verbal du 21 février 2017	19 h 10
17-03-05	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 30
17-03-06	Période de questions et commentaires réservée au public	19 h 45
17-03-07	Assemblée générale annuelle	20 h 00
	- Projet de rapport annuel et des états financiers	
	- Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'AGA	
	- Livre d'or (budget)	
17-03-08	Fonctionnement du conseil	20 h 15
	• Information et communication	
	• Les comités	
	- Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière	
	- Le Livre d'or	
	- Comité de liaison Anacolor	
	- Sécurité	
	• Trésorerie	
17-03-09	Divers	20 h 40
17-03-10	Levée de l'assemblée	20 h 45

17-03-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Roch Maltais ouvre l'assemblée à 19 h 08. Il souhaite la bienvenue à tous et rappelle brièvement le rôle et le mandat d'un conseil de quartier.

17-03-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Roch Maltais demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Résolution CQCR-17-CA-14

Sur une proposition de M^{me} Marie-Hélène Mercier, appuyée par M. Guillaume Turgeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-03-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2017

À la p. 4, 3^{ème} ligne, on lira dorénavant : « ... tel que présenté **avant la consultation publique, c'est-à-dire sans avoir revu certains aspects et objectifs d'urbanisme contenus au projet de modifications réglementaires proposées, sur la base des demandes formulées dans l'avis du conseil de quartier**; l'entrée en vigueur s'effectue conformément à la loi. ».

À la p. 6, résolution CQCR-17-CA-10, 4^{ème} ligne, on lira dorénavant : « ... afin de réfléchir **sur le moment propice et le processus de consultation à envisager auprès de la population.** ».

Résolution CQCR-17-CA-15

Sur une proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 21 février 2017 avec les corrections susmentionnées.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-03-04 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2017

Parc-O-Bus Legendre - Présentation : Tel qu'entendu, M. Roch Maltais a fait parvenir au RTC une série de questions dont le conseil de quartier aimerait bien obtenir réponses.

IKEA - Bassin de rétention en lien avec les stationnements : M^{me} Priscilla Lafond a répondu aux membres par courriel que les stationnements seront aménagés conformément au respect des normes en vigueur.

Gestion de l'eau : M^{me} Priscilla Lafond mentionne que le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) sera contacté sous peu par des représentants de la Ville. Celle-ci confirmera entre autres le respect strict des règles environnementales dans les projets de développement. M. Roch Maltais indique par ailleurs que le conseil de bassin et le citoyen présent veulent aussi connaître comment la Ville gère et effectue le suivi à la suite du dépôt de tels mémoires présentés par des organismes ou des citoyens.

Comité de liaison Anacolor : M^{me} Isabelle Gagnon mentionne que la réunion prévue le 23 mars 2017 a été reportée. Une marche citoyenne contre l'entreprise Anacolor, regroupant près de 200 personnes, s'est tenue le samedi 18 mars en après-midi. En dernière heure, les citoyens ont appris que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a suspendu son certificat

d'autorisation et contraint l'usine Anacolor à revenir à son niveau de production de 2008.

Trottoir sur la rue Onésime-Voyer : M^{me} Priscilla Lafond a informé les membres par courriel qu'une nouvelle grille d'analyse est utilisée pour justifier les projets de construction de nouveaux trottoirs ; selon ces critères, un trottoir n'est pas justifié sur le tronçon ciblé sur la rue Onésime-Voyer. Or, s'il advenait un projet majeur de réfection sur cette rue, il serait alors opportun de représenter la demande. Enfin, les membres s'interrogent sur la possibilité d'un déneigement dudit tronçon durant l'hiver.

Le président demande à M^{me} Lafond s'il est possible d'obtenir la liste des nouveaux critères. Celle-ci fera un suivi.

17-03-05 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Rémy Normand informe que M. Laurent Proulx a remis sa démission le 6 mars dernier en raison de considérations personnelles. Son poste ne sera pas remplacé d'ici les prochaines élections municipales. M. Normand et M^{me} Anne Corriveau assumeront l'intérim de certaines des activités dont s'occupait M. Proulx. M^{me} Corriveau prendra les questions habituellement adressées à M. Proulx dans le quartier et verra à y répondre.

M^{me} Anne Corriveau informe que :

- 1) Trois rues seront construites en prévision du développement du Domaine Le Gendre (sommaire décisionnel du conseil municipal - 20 février 2017).
- 2) Un montant de 700 000 \$ est prévu pour l'aménagement du parc Chaudière, particulièrement pour la construction d'un bâtiment (sommaire décisionnel du conseil municipal - 6 mars 2017).
- 3) La programmation des loisirs - Printemps / été 2017 est maintenant disponible. Il suffit de s'inscrire aux activités souhaitées. On peut le faire par Internet, par la poste, par téléphone ou en personne.

17-03-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES RÉSERVÉE AU PUBLIC

Un citoyen, propriétaire d'un terrain sur la rue des Coccinelles, se plaint que la Ville ne l'autorise pas à construire contrairement à ses voisins. M. Rémy Normand l'invite à le rencontrer individuellement pour exposer la situation.

Une citoyenne tient à remercier M^{me} Anne Corriveau pour sa présence au sein du conseil de quartier. On profite de l'occasion pour souligner qu'on peut faire part d'une satisfaction auprès de la Ville par Internet, en signalant le 311 ou en se rendant au conseil d'arrondissement.

17-03-07 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Projet de rapport annuel et des états financiers : L'AGA aura lieu le 20 avril 2017. Un dépliant d'invitation à l'AGA sera distribué de porte en porte dans le quartier de Cap-Rouge. M. Roch Maltais a soumis aux administrateurs un projet de

rapport annuel 2016 du conseil de quartier. Il aimerait obtenir leurs commentaires d'ici une semaine. Le tout devra être remis à M^{me} Priscilla Lafond pour le début de la semaine du 3 avril 2017 afin de respecter les délais d'impression.

Résolution CQCR-17-CA-16

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M^{me} Marie-Hélène Mercier, il est résolu qu'une somme de 150 \$ soit allouée pour offrir jus, café, etc. lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier du Cap-Rouge le 20 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'AGA :

Résolution CQCR-17-CA-17

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M^{me} Marie-Hélène Mercier, il est résolu que M^{me} Priscilla Lafond ou toute autre conseillère en consultations publiques de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge agisse comme présidente d'élections lors de l'assemblée générale annuelle 2017 du conseil de quartier du Cap-Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Livre d'or (budget) :

Résolution CQCR-17-CA-18

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M^{me} Marie-Hélène Mercier, il est résolu qu'une somme n'excédant pas 600 \$ soit accordée pour la remise des prix aux lauréats désignés pour la signature du Livre d'or 2017 ; ce qui comprend l'achat de fleurs pour chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-03-08

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

▪ Information et communication

M^{me} Priscilla Lafond remet la revue Urbanité.

M^{me} Denyse Dumas informe d'une invitation au suivi du colloque intitulé *La densification verte, c'est possible !* L'événement organisé par Vivre en Ville aura lieu le 30 mars 2017, dans le cadre d'un 5 à 7 au Noctem Artisans Brasseurs, à Québec. Il soulignera la sortie d'un outil comprenant des fiches de densification verte à l'intention des acteurs de l'immobilier. Ce sera aussi l'occasion d'entendre trois panelistes invités pour discuter des solutions et enjeux de la densification en lien avec le verdissement des milieux de vie.

- **Les comités**

Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière : M. Roch Maltais préparera un projet de lettre à l'intention des organismes sociaux-communautaires et des commerçants les informant de la possibilité d'occuper des postes cooptés au sein du conseil de quartier du Cap-Rouge. Il en profitera également pour les inviter à une rencontre de remue-méninges afin de soumettre ensuite des propositions au conseil d'arrondissement en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour la revitalisation du boulevard de la Chaudière.

Le Livre d'or (Signature du Livre d'or 2017) :

Résolution CQCR-17-CA-19

ATTENDU QUE les membres du comité de travail du Livre d'or 2017 ont fait part de leur recommandation à l'égard des candidatures analysées ;

ATTENDU QUE les trois candidatures recommandées par le comité de travail ont une implication appréciable et soutenue dans la communauté et le quartier du Cap-Rouge et une valorisation de leur milieu ;

ATTENDU QU'il y a lieu que M^{me} Louise Letarte, M. Nicolas-Guy Turbide et le Groupe vocal Les Loriots de Cap-Rouge soient invités à signer le Livre d'or 2017 ;

Sur proposition de M. Guillaume Turgeon, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu d'inviter M^{me} Louise Letarte (catégorie Communautaire pour son implication des 25 dernières années dans l'événement DécouvrArts), M. Nicolas-Guy Turbide (catégorie Exploit pour sa détermination et ses exploits aux Jeux paralympiques de Rio 2016) et le Groupe vocal Les Loriots de Cap-Rouge (catégorie Groupe pour ses activités culturelles et de développement de la communauté) à signer le Livre d'or 2017 du conseil de quartier du Cap-Rouge pour leur implication appréciable et soutenue dans la communauté et le quartier du Cap-Rouge et une valorisation de leur milieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Comité de liaison Anacolor : Ce sujet a été traité précédemment.

Sécurité : Tel que le conseil l'avait souligné lors de sa séance de juin 2016, M. Roch Maltais revient à la charge auprès de la Ville concernant une préoccupation sur la sécurité des piétons, particulièrement au bas de la côte de Cap-Rouge, lors de l'événement annuel DécouvrArts. Une résolution est proposée comme suit :

Résolution CQCR-17-CA-20

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M^{me} Rita Veilleux, il est demandé aux autorités municipales et aux responsables de la sécurité de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge d'explorer tous les

scénarios raisonnables permettant d'améliorer et d'assurer la sécurité des centaines de piétons circulant et traversant au bas de la rue Saint-Félix, à la hauteur du pont, pour se rendre sur le terrain du parc nautique et en direction des abords de la plage Jacques-Cartier, notamment lors de l'événement annuel DécouvrArts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

▪ **Trésorerie**

La trésorière M^{me} Rita Veilleux informe d'un solde bancaire à ce jour de 1 258,59 \$.

Résolution CQCR-17-CA-21

Sur une proposition de M^{me} Rita Veilleux, appuyée par M. Guillaume Turgeon, il est résolu de remettre une somme de 75 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-03-09 DIVERS

Aucun sujet n'est proposé.

17-03-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 20 h 55 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Roch Maltais, président.



Roch Maltais, président